

INFOBREF N°452

Réflexions sur la numérisation

Contrairement à ce qui se pratiquait lors de longues luttes stoppées par l'arrivée des vacances, nous avons la surprise de voir les syndicats appeler à manifester de nouveau contre la loi El Khomri le 15 septembre. Nous verrons ce qu'il en adviendra mais pour le moment essayons d'expliquer le pourquoi de cette réforme du salariat. Pour le moment il y a deux pôles qui réagissent, des sociologues et les syndicats, les premiers du fait que c'est leur fonction qui les amène à la réflexion sur ce thème, un peu comme Gérard Filoche en droit (ex-inspecteur du travail) et les syndicats pour qui l'étatisme est une religion que le néo libéralisme veut liquider. Leur critique de l'organisation scientifique du travail se plaçant du point de vue de l'état (état providence).

En ce qui nous concerne, nous savons que le capitalisme « ne revient pas en arrière » mais qu'il va de l'avant cherchant toujours la hausse de productivité qui lui permet d'accroître son accumulation. Les nouvelles technologies se présentent comme une aubaine pour lui, il va pouvoir réduire la sphère de circulation du capital « mangeuse de plus value » et le voilà parti vers un nouvel eldorado, le travail gratis du consommateur, la cocréation et l'économie collaborative.

La Cybernétique

Pour commencer ce long travail sur la critique des nouvelles technologies je vais partir de ce qui fut appelé la Cybernétique (alliance de l'automatisme et de l'ordinateur).¹ Cette science nouvelle fit son apparition après la seconde guerre mondiale.

C'est un dénommé Michael qui recourt au concept de cybernétisation,² qui désigne la combinaison de l'automatisme et de l'ordinateur aux processus de production, Paul Mattick en parle dans son livre Marx et Keynes. Dans son livre Michael perçoit dès les années 1960, les conséquences futures de la cybernétisation dans le secteur des services "on sera fortement enclin à le remplacer (le travail humain) d'une manière ou d'une autre dans le secteur des services, où il accomplit des tâches de routine, arrêtées d'avance"³

La technologie nous le verrons tout au long de cette étude, permet en permanence des hausses de productivité, c'est-à-dire d'obtenir moins de temps de travail dans chaque objet produit. Elle permet aussi de réduire les effectifs et de changer en permanence la structure hiérarchique des entreprises et les lois relatives à l'exploitation humaine.

"Mais, comme la cybernétisation affecte tous les postes de travail, Michael pense que le problème ne sera pas encore résolu pour autant. Il propose donc de mettre en chantier tout un programme de travaux publics, car, "quand bien même la cybernétisation a pour effet de diminuer la main d'œuvre nécessaire à l'exécution d'une tâche quelconque, il n'en demeure pas moins que le total des tâches à exécuter pourra évaluer, sinon même dépasser, en chiffre absolu le nombre de personnes aptes à les remplir."⁴

1-Le terme cybernétique fut popularisé en 1948 par le mathématicien Norbert Wiener dans son ouvrage fondateur de la discipline *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*; ce domaine sera plus tard désigné comme « la science des analogies maîtrisées entre organismes et machines ».

2 D.N. Michael, *Cybernation: The Silent Conquest*, Santa Barbara, 1962.

3 Ibid,p.16

4 Ibid,p.26

Michael alerte, sur les frustrations et le sentiment d'absurdité de la vie qu'entraînera la Cybernétisation. Il parle d'une guerre de désespoir en détruisant la plus grande partie de la base technologique de la société. Il va jusqu'à penser que la technologie hypertrophiée pourrait servir à exterminer la plus grande partie du genre humain.

L' expérience chilienne dite CyberSyn

C'est sous la république du Président Allende que dès les années 1970, celui ci pensait pouvoir contrôler l' économie chilienne en temps réel avec le projet CyberSyn. Allende confia à Fernando Flores le soin d'organiser ce projet économique pour remettre sur pied l' économie du pays. Pour y parvenir, F.Flores fera fait appel au cybernéticien anglais [Stafford Beer](#) .

Il n' est pas inutile de mentionner le réseau [ARPANET](#). Développé dès 1969 par la DRAPA-une agence du Département de la Défense américaine spécialisée en technologies numériques à usage militaire , ancêtre d' Internet.

A l' époque, le projet fut considéré comme une fiction utopiste, mais depuis l'informatisation du monde, il devient de plus en plus évident que :

« D'une part, la tyrannie informatique s'étend à tous les domaines (école, hôpitaux, maisons de retraite, prisons, transports, etc). D'autre part, il ne s'agit plus seulement de contrôle et de surveillance, mais de contrainte : par le macro-pilotage social grâce aux [RFID](#) et à l'Internet des objets que relaie le micro-pilotage des individus. Où l'on voit que le « fascisme » de notre temps ne s'annonce plus par un claquement de bottes mais dans le ronronnement des « machines à gouverner ». Snowden et la "machine à gouverner"!

Avec la cybernétique, nous le savons maintenant nous n' étions qu' à la préhistoire de l' informatisation de la société capitaliste.⁵ L' être humain de l' époque n' avait pas assez de recul pour considérer à sa juste valeur les conséquences de la cybernétique sur la société, celle ci va nous réserver bien d'autres surprises.

Le rapport Nora/Minc et la télématique

Il faut attendre la parution du rapport Nora, Minc sur l' informatisation de la société pour qu'un nouveau concept apparaisse du fait de l'imbrication croissante des ordinateur et des télécommunications , il portera le nom de "télématique". La télématique, à la différence de l' électricité ne véhiculera pas un courant inerte, mais de l'information, c' est à-dire du pouvoir. Sur ce terrain , celui du pouvoir l'état français pense qu'il peut rivaliser avec IBM et va mettre son va tout sur les télécommunications, voici un extrait du rapport sur l' informatisation de la société qui montre les enjeux de l' époque.

Il "faut développer les effets positifs de la télématique sur la productivité et compenser ses effets négatifs sur l' emploi;profiter au maximum des possibilités nouvelles pour réorganiser l' administration, soutenir les petites et moyennes entreprises, réformer les grandes, aménager les conditions de travail. Il s' agit aussi d'éviter la domination d'une partie de l' industrie informatique sur une autre, de l'industrie informatique sur les entreprises et les citoyens" Rapport Nora/Minc p.13

Le rapport Nora/Minc⁶, déclare tout haut la fin de la préhistoire de l' informatique en 1965 (p 19) la période dite de l' informatique lourde avec ses mécanographistes et carte perforée allait prendre fin, de même que la concentration de celle-ci et de son statut particulier au sein des grandes entreprises.

⁵ Le complexe *permet de comprendre* le simple: *l'anatomie de l'homme* est la clé de l'anatomie du *singe*, disait *Marx* (1818-1883).

⁶ L' équivalent actuel du rapport Nora/Minc, c' est le rapport 2014 de Philippe Lemoine sur la numérisation de la société française, à lire et surtout à critiquer

Les salariés le savent, et vont s'ingénier à bloquer les centres stratégiques de la Banque durant le Mai des Banques en 1974.

A la BNP et à la société générale les centres informatiques sont occupés. La Caisse générale industrielle du Bâtiment, la chambre de compensation subissent elles aussi des occupations. En province, le centre informatique du Crédit du Nord de Lille, celui de la BNP à Ecully est occupé, la BNP de Marseille est occupée pendant 15 jours. Il y aura d'autres occupations d'un jour ou deux dont nous ne parlerons pas ici.

Ce qui caractérise ce mouvement, c'est la volonté des grévistes les plus déterminés à agir sur les centres névralgiques de la Banque. Par exemple au Crédit Lyonnais, l'occupation en force de l'annexe Richelieu-Ménars fut préparée dans le plus grand secret. Elle permit de bloquer les entrées et sorties de fonds à destination des agences parisiennes, elle paralysera la Bourse et le traitement de chèques, enfin elle empêchera l'informatique de tourner. Cette grève fera prendre conscience aux patrons du risque de laisser l'informatique dans l'entreprise mère, ils vont donc l'isoler et dupliquer toutes les informations.

"Le développement des réseaux informatiques permet également de décentraliser les traitements dans une perspective antigrève. Les événements de 1974 ont montré au patronat des banques la vulnérabilité des centres de traitement de l'information. L'emploi de petits ordinateurs autorise une multiplication de centres petits donc contrôlables. L'interconnexion entre les machines permettra de faire passer le travail d'un centre sur l'autre en cas de grève." (les dégâts du progrès p. 106)

Les horaires mobiles⁷ :début de l'éclatement du temps de travail et de sa baisse hebdomadaire



Au cours du XIX siècle, il fut établi des normes collectives de travail: durée du travail d'environ 40 heures hebdomadaire, de 8 heures par jour qui se pratiquaient sur des plages horaires fixes, un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs (samedi dimanche ou dimanche lundi) décret de 1937, les congés payés annuels⁸ les vacances en principe juin , juillet, août (1936.) Tout ceci va être remis en cause avec l'informatisation de la société . L'introduction des horaires (mobiles, libres, flexible, individualisés...) sera en quelques sorte le coin mis dans le temps

de travail pour le faire éclater.

En effet dès le début des années 1970 les "horaires mobiles ou variables" vont pénétrer dans les entreprises. C'est le début de l'éclatement du temps de travail certains en sont conscients, mais d'autres notamment les femmes y voient quelques intérêts pour aller chercher les enfants (à la crèche, l'école, la nourrice..) . Hommes et femmes y trouvent leur compte pour échapper à certains contrôles de leur pratique adultère par leur conjoint respectif. Au début le patronat y trouve aussi son compte, les délégués ne peuvent plus diffuser des tracts aux portes des entreprises comme le veut la loi, car ils perdraient en une diffusion toutes leurs heures syndicales. Certains décident alors de passer outre la loi et diffusent alors dans les services, ils reçoivent avertissement sur avertissement, retrait sur le salaire... Mais le rapport de force de l'après Mai 68 est toujours là et le patronat finit par accepter les diffusions dans les services. Rapidement il va se retrouver confronté à un autre problème, la fraude horaire facilitée par le "badgeage" contrôle horaire par service. Ce qu'il

⁷ Les horaires mobiles ou individualisés ont été inventés au cours des années 1960, mais c'est après les jeux Olympique de Munich 1972 ou ils furent utilisés pour désenclaver la ville et fluidifier les transports que les horaires flexibles vont s'implanter.

⁸ Fixés à quinze jours à l'origine, les congés payés minimum obligatoires se sont allongés au XXe siècle par l'action gréviste de deux semaines en 1936, ils passent à 3 en 1956, puis à 4 en 1969 et enfin à 5 semaines en 1982

voulait gagner d'un côté, le patronat va le perdre de l'autre; en effet il a remplacé l'émargement à heure fixe à l'entrée par le badge dans les services, il gagnait ainsi quelques minutes par salarié, que ceux-ci vont rapidement récupérer par l'entraide. Ceux qui arrivent tôt badgent pour un autre de même le soir. Il va en résulter la mise au point de badgeuses aux entrées plus difficiles à contourner, mais pas impossible. On ne s'en rendait pas véritablement compte, mais c'est comme cela que va commencer ce qu'ils vont appeler "l'industrialisation du tertiaire" sa standardisation et son système de Taylor. Dès que l'internet fera son apparition dans les services, c'est la prise de poste sur l'ordinateur qui remplacera le badgeage (ex pointage) central. A ce niveau la parade devient plus complexe et risqué, il faut donner son mot de pass à une personne, pour pouvoir encore tricher, il ne reste plus que l'action collective pour faire chuter le temps de travail. C'est ce qui va se passer, rapidement le temps de travail va chuter dans la banque et l'assurance bien avant l'introduction des 35h des lois Aubry, c'est à dire entre 1981 et 1982. En ce moment en 2016, nous voyons de nouveau le patronat de l'assurance à l'offensive pour allonger le temps de travail, il est soutenu dans sa démarche par le vote de la loi El Khomri. Les horaires variables sont actuellement remis en cause dans les organismes de Sécurité Sociale.⁹



- Plan pour la suite
- Années 1980 -1990 "L' industrialisation du tertiaire"ou Bureautique
- le chamboulement des métiers
- Code du travail et contrats de travail
- 3-Les nouvelles technologies et transfert du travail vers la sphère privée de la société civile.
- la polyvalence une passerelle vers la sphère privée
- La cocréation un nouveau concept loin d' être neutre.
-
- 4-Les nouvelles technologies,contrat de travail, chômage et surnuméraires.

-5-L'OST du XXI ème siècle et le salariat

ENCART

BREF HISTORIQUE DES DIFFERENTES PHASES D'INFORMATISATION DU TERTIAIRE.

1°) La mécanisation 1960-1970.

⁹ Selon Michel Rochette, secrétaire de section des Organisme Sociaux FO

Sur cette période voir les écrits [d'Henri SIMON](#)¹⁰ qui définissent avec beaucoup de clairvoyance les évolutions et mouvements sociaux de l'époque. L'informatique "dite lourde" est un véritable état dans l'état, isolé du reste du personnel, elle traite une masse d'informations qui lui revient des services. Le travail est de plus en plus standardisé on parle de taylorisation, des OS (Ouvrier Spécialisé) de la paperasse, Les rythmes de travail sont pour une partie du personnel (perfos-vérif et codificateurs) très denses, et la charge de travail par employé augmente considérablement.

2°) Le télétraitement les années 1970 passage de l'informatique centralisée au télétraitement décentralisé.

A partir des années 70, nous observons notamment dans la banque, le remplacement de l'informatique lourde (machines comptables électromécaniques) par de puissants ordinateurs centraux installés aux sièges. Ils furent d'ailleurs la cible des grévistes en 1974.

Les années 70 seront les années de résistance aux nouvelles technologies, le courant est si puissant que la fédération CFDT des Services éditera un livre portant le non « **les dégâts du progrès** » (ils en sont revenus depuis). Les grèves se succèdent les unes derrière les autres, grève de services entiers, grèves des archives dans les assurances, grèves au Mutuelles du Mans de 35 jours en 1971 et grèves généralisées (Sécurité Sociale en 1973, les banques, et les PTT en 1974, les caisses d'épargne, les assurances en 1979. C'est surtout à partir de 1975 qu'apparaissent sur le marché les premiers traitements de texte et une résistance au travail sur écran, qui va se manifester systématiquement et même contre la DPO (direction par objectif) la mère des cercles de qualité.

Le télétraitement permet de traiter les informations de manière beaucoup plus rationnelle (gains de productivité très importants) et ce malgré, que la masse de jeunes qui forme les gros bataillons du tertiaire passe une bonne partie de son temps à "déconner" pour prendre un terme général d'un descriptif certainement plus intéressant, indiscipline, sabotages... sont fréquents, la communication entre les services est encore très dense. Cependant l'usage, du télétraitement va mettre un terme aux déplacements internes (source d'agitation) les horaires mobiles aussi (puisqu'on ne se rencontre plus avant de bosser) pour échanger nos points de vue.



La Chape de plomb du QHS (Quartier Haute Sécurité) va nous tomber progressivement dessus, la gueule en face de l'écran et déjà tu ne crois plus les yeux de ton collègue d'en face, la déshumanisation se met en place. Le silence règne, et bientôt la machine absorbe ta vie, absorbe tes émotions, tes joies, tes rires, il ne reste plus que notre minable feuille de paye pour nous émouvoir un peu. Cette déshumanisation va se traduire par le stress permanent, par un absentéisme, une démission, un dégoût sans pareil pour ce travail que l'on veut fuir comme la peste. Alors ces cons du capital veulent revaloriser notre vie au travail, comme si le travail c'était la vie. Après avoir brisé à l'aide de l'informatique les derniers vestiges de communication qui existaient dans les entreprises,

les dirigeants d'entreprises à l'aide du marketing social et des responsables en communication veulent relancer la vie autour de leur problématique à eux "la concurrence" "le profit" "le produit", "la qualité" le projet d'entreprise...

3°) L'informatique lourde sort de son ghetto (les micro-ordinateurs)

Alors qu'en France en 1978, 250 entreprises se partageaient 80% du parc informatique, des ordinateurs de moindre taille font leur apparition, tout employé est alors en mesure de se servir d'un petit ordinateur, après une brève formation. Les écrans sont peu ludiques et les salariés qui les utilisent veulent des pauses (pas plus de deux heures sur un PC) les syndicats exigent des normes d'utilisation ergonomiques. Alors qu'il n'est pas rare de faire 55 heures de travail par semaine dans le tertiaire, le grignotage du temps de travail, est devenu la règle, le taux d'absentéisme monte, on se donne toutes les occasions pour prendre des pots dans les services.... Cet espace de liberté dans les entreprises, va se réduire progressivement, alors qu'il était courant d'entrer dans la banque et l'assurance en s'adressant à l'accueil, quelques années après grâce aux nouvelles technologies, l'entreprise va se refermer sur elle-même. Il faudra passer des portillons, laisser sa carte d'identité à l'accueil, et obtenir un badge pour aller à un endroit précis, c'est l'entreprise CIA comme le diront les salariés. Il y aura bien une lutte contre la pose des portillons dans l'assurance, à l'UAP Défense, mais elle restera marginale.

Ensuite il y aura des années 1990, une quatrième phase, celle de la mise en réseaux des gros et petits ordinateurs qui se prolongera par l'EDI (Echanges de Données Informatisées) qui sera traité plus loin.

Ensuite nous aurons une cinquième phase, dont la caractéristique est de généraliser les technologies des années 1980 et de les faire converger vers les technologies issues des télécommunications (la télématique) ce fut la mise en place d'internet, intranet, des messageries électroniques, des téléphones mobiles, des ordinateurs portables... A partir de ce moment nous passons "des autoroutes de l'information" à la société de l'information.¹¹

Uber retoqué par un juge californien: le business model mis en cause

Elisabeth Studer [Actualités](#), [Automobile](#), [Economie](#) [4 commentaires](#)

Vers la fin du [business model](#) de Uber ? Alors que la société était prête à offrir à ses 385.000 chauffeurs affiliés une somme rondelette pour éviter de leur reconnaître le statut de salarié, un juge de San Francisco a rejeté un projet d'accord amiable via lequel Uber escomptait mettre fin à des recours collectifs de chauffeurs. La prochaine audience est désormais prévue en septembre

« Le [tribunal](#) conclut que l'accord dans l'ensemble n'est pas juste, adéquat et raisonnable » indique ainsi le juge dans sa décision, s'appuyant sur ses motifs pour refuser la motion pour un accord préliminaire.

Pour rappel, en avril dernier, [Uber](#) s'était dit prêt à payer jusqu'à 100 millions de dollars pour éviter un procès et clore deux recours, déposés en Californie et dans le Massachusetts par des collectifs de chauffeurs. Cette proposition tentait d'allécher des chauffeurs – contestant leur statut de travailleurs indépendants et réclamant d'être requalifiés comme des salariés – de telle sorte qu'ils renoncent à leurs procédures.

¹¹ C'est sous l'influence des représentants de l'Europe du nord à la commission européenne que le concept de société de l'information va s'étendre (voir le livre blanc de Jacques Delors de 1993.

Ces 100 millions avaient pour but de financer un fonds de compensation pour les chauffeurs en vue de financer les frais professionnels tels que essence, achat et entretien du véhicule, ces avantages étant accordés en échange du maintien de statut d'indépendant.

Or, contrairement à ce qu'affirme Uber, beaucoup de chauffeurs étaient opposés à cet accord. Ils estimaient en effet les indemnités qui leur étaient dues à 852 millions de dollars, une somme bien loin de celle prévue par la société.

Autre point dénoncé par la justice US : près d'un quart de la somme qui devait être reversé par Uber dans le projet d'accord était conditionné par les résultats en bourse de l'entreprise. Au final, les chauffeurs ne pouvaient tabler de manière sûre que sur un dixième de l'argent demandé. Ce qui fait dire au juge Edward Chen que les engagements proposés par Uber dans le projet d'accord « n'ont pas autant de valeur que ce que les parties suggèrent ».

La justice californienne a par ailleurs pointé du doigt le fait que dans le cadre de l'accord amiable Uber conserverait « un contrôle important sur la capacité d'un conducteur à accepter ou rejeter une demande de course », se disant également « pas convaincu que les changements dans la politique de pourboire résulteront dans la +forte augmentation de revenu+ promise » aux chauffeurs.

« L'accord amiable, validé mutuellement par les deux parties, était juste et raisonnable. Nous sommes déçus par cette décision et nous regardons nos options », a déclaré en retour un porte-parole d'Uber. Le groupe affirme par ailleurs qu'aux Etats-Unis près de 90% de ses chauffeurs apprécient la flexibilité et l'autonomie que leur assure le statut de travailleurs indépendants.

Face aux revendications de ses chauffeurs, on comprend de plus en plus pourquoi [Uber mise désormais sur voitures autonomes et robots.](#)

En attendant, le juge demande désormais aux parties de se concerter sur la suite de la procédure, une audience est prévue le 15 septembre prochain. Uber a tout intérêt à proposer un nouvel accord. D'autant plus que – comme l'indique La Tribune – « en cas de procès avec des jurés, le modèle de développement de la firme pourrait être remis en cause. » Car, comme le rappelle le journal « le géant des VTC s'appuie en effet sur l'extrême flexibilité de ses chauffeurs indépendants pour s'épargner de payer des salaires, des cotisations, et des frais d'entretien des véhicules ». Si la justice décidait de considérer les chauffeurs comme des salariés, ce modèle de « l'économie partagée » conclut enfin le journal.

Sources : AFP, Reuters, Le temps.ch, La Tribune